

---

Pôle  
métropolitain

# Loire + + + + ongers

PROGRAMME EUROPEEN LEADER  
du Groupe d'action locale Loire Angers et Layon

*Répertoire de projets soutenus entre 2017 et 2019*



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

---

# Programme européen Leader

*Situation au 31 décembre 2019*

**Montant de l'enveloppe FEADER totale du GAL : 2 006 000 €**

**dont 1 517 400 € fléchés sur les projets locaux**

⇒ 912 900 € de FEADER programmés (45 % de l'enveloppe totale)

⇒ 604 500 € de FEADER réservés

## Soutenir l'économie de proximité

17 projets

Coût total : 895 000 €

FEADER : 418 000 €

## Participer à la transition énergétique

11 projets

coût total 3 720 000 €

FEADER : 430 000 €

## Renforcer l'offre touristique

12 projets

coût total : 966 000 €

FEADER : 384 000 €

## Préserver et valoriser les richesses écologiques

2 projets

coût total : 50 000 €

FEADER : 39 000 €

## Soutenir les études stratégiques territoriales

3 projets

coût total : 147 000 €

FEADER : 60 000 €

## Liste des projets présentés :

**SAFRAN** : Professionnalisation de la gestion du partage des besoins de main d'œuvre en agriculture  
**CIAP49** : Mise en place de dispositifs locaux d'accompagnement pour favoriser l'installation agricole  
**SAS C'EST BIO L'ANJOU** : Création d'un pôle de coopération d'alimentation territoriale  
**CC ANJOU LOIR ET SARTHE** : Accompagnement au développement des circuits courts de proximité  
**GOUT LAYON** : Forum des épiceries rurales d'initiative collective  
**SCIC SAVEURS D'AUBANCE** : Aménagement de l'épicerie Saveurs d'Aubance  
**STATION TERROIR** : Création d'un magasin de producteurs à St Georges-sur-Loire  
**LYS HAUT LAYON** : Création d'une structure de restauration collective mutualisée  
**LOIRE AUTHION** : Signalétique mutualisée et formation au Web pour plus de visibilité des entreprises  
**CHALONNES SUR LOIRE** : Etude et accompagnement des professionnels dans l'aménagement du centre-ville  
**SMITOM SUD SAUMUROIS** : Création de l'écocyclerie Loire Layon Aubance  
**SIEML** : Evaluation du potentiel géothermique sur le territoire Loire Layon Aubance  
**LYS HAUT LAYON** : Acquisition de véhicules électriques pour la MSAP  
**4 COMMUNES** : Rénovation énergétique de bâtiments publics  
**OFFICE DE TOURISME ANJOU LOIR ET SARTHE** : *Par-delà les villages en Anjou*, promenades nocturnes éclairées  
**MAISON DE LOIRE EN ANJOU** : Renforcement de l'offre de croisières et de visites à Loire Odyssée  
**CC ANJOU LOIR ET SARTHE** : Vallée du Loir à Vélo : aménagement du tronçon Durtal-Corzé  
**BELLEVIGNE EN LAYON** : Les Vendanges photographiques, évènement fédérateur de la commune nouvelle  
**CHALONNES SUR LOIRE** : Valorisation du patrimoine naturel au moyen d'une application smartphone  
**POLE METROPOLITAIN LOIRE ANGERS** : Accompagnement des collectivités à la densification du bâti avec la méthode BIMBY  
**CC LOIRE LAYON AUBANCE** : Charte d'aménagement et de développement

### Le GAL Loire Angers et Layon

Chaque territoire bénéficiant d'un programme LEADER constitue un Groupe d'Action Locale (GAL). Le GAL Loire Angers et Layon est porté par le Pôle métropolitain Loire Angers.

### Le Comité de programmation

Il assure le suivi et la mise en œuvre du programme LEADER. Il est composé d'un collège privé (membres du conseil de développement) et d'un collège public (élus locaux). Il décide des orientations du programme, des critères à fixer, de l'attribution ou non de la subvention européenne.

### L'appui au montage de dossiers

Basée au Pôle métropolitain Loire Angers, une animation est mise en place, pour accompagner les porteurs de projets notamment dans le montage de leur dossier de demande de subvention. **Contact** : [leader@pmla.fr](mailto:leader@pmla.fr)



## Professionnalisation de la gestion du partage des besoins de main d'œuvre en agriculture

**Objectif du programme Leader** : Soutenir l'économie de proximité

**Les points forts du projet :**

- Volonté de création d'emplois dans un secteur touché par le chômage en limitant la précarité salariale
- Volonté de maintenir un service nécessaire au bon fonctionnement des entreprises agricoles locales.

Sur les territoires du Saumurois et du Layon, la production agricole est principalement constituée de cultures à hautes valeurs ajoutées (viticulture, horticulture, maraîchage, arboriculture, etc.) qui nécessitent un apport de main-d'œuvre important, saisonnière mais pour autant qualifiée. Le recrutement de cette main-d'œuvre est devenu compliqué car les tâches proposées débouchent rarement, compte tenu de la saisonnalité, sur un C.D.I. C'est pour répondre à ces difficultés qu'un groupe d'agriculteurs a créé en 2002 le Groupement d'Employeurs SAFRAN, auquel près de 50 entreprises adhèrent aujourd'hui.

Par son action, le GE SAFRAN permet à ses adhérents de développer leurs activités et de se libérer du temps pour trouver des débouchés de commercialisation. Ses adhérents ont motivé l'importance d'une structure telle que SAFRAN en trois points :

- L'attachement à l'offre de proximité que propose SAFRAN
- La volonté d'avoir une structure de gestion de la main-d'œuvre qui soit à l'échelle du territoire d'intervention
- Le souhait que SAFRAN recrute des salariés ayant des compétences et une capacité d'adaptation en adéquation avec les demandes des entreprises.

Confronté à des difficultés de gestion interne, SAFRAN a sollicité le programme LEADER pour recruter un coordinateur-développeur pour permettre à SAFRAN d'atteindre l'objectif de 35 000 heures de mise à disposition de salariés, niveau

nécessaire pour respecter les équilibres financiers de la structure.

### Le projet en action

- Recrutement d'un coordinateur-développeur avec l'aide d'un cabinet conseil
- Partenariat avec les élus et les entreprises locales au sein d'un comité de pilotage pour accompagner le Conseil d'Administration de SAFRAN

### Perspectives

Meilleure gestion de la structure

Enjeu à terme : expansion de l'association

Peut également faire naître des projets similaires sur d'autres territoires



**Maître d'ouvrage :** Groupement d'Employeurs SAFRAN

**Calendrier de réalisation :** de mars 2018 à décembre 2020

**Localisation :** Doué-en-Anjou

**Budget :** 56 600 €

**Subvention européenne :** 30 000 €

**Autres financeurs :** Etat, Conseil Régional, Saumur Val de Loire, Doué-en-Anjou, Communauté de Communes Loire Layon Aubance, GAL du Saumurois

### Contacts

Groupement d'Employeurs SAFRAN (49700) - 02 41 50 42 85

GAL Loire Angers et Layon, Pôle métropolitain Loire Angers, leader@pmla.fr, 02 41 05 50 97



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE



RICHE D'INSTALLATIONS PAYSANNES

**CIAP49**

Coopérative d'Installation en Agriculture  
Paysanne du Maine et Loire



## Mise en place de dispositifs locaux d'accompagnement pour favoriser l'installation agricole

**Objectif du programme Leader** : Soutenir l'économie de proximité

**Les points forts du projet :**

- Volonté de maintenir et créer de l'emploi dans un secteur en difficulté
- Mise en réseau des acteurs, du futur producteur au consommateur
- Soutien à la transmission et à l'installation agricole à partir d'outils d'accompagnement innovants

La CIAP49 a été créée en 2014 dans le but de favoriser l'installation par la reprise ou création d'entreprises agricoles sur le département, après avoir constaté un déficit du renouvellement des générations en agriculture et une évolution du profil des candidats à l'installation.

Le projet est de faciliter l'installation en agriculture paysanne en Maine-et-Loire pour les candidats non issus du milieu agricole ou hors cadre familial en proposant des outils innovants. Pour cela, le cadre d'accompagnement des porteurs de projets est le « Stage Paysan Créatif ». 70% des candidats en ayant déjà bénéficié ont créé ou repris une activité agricole ou sont hébergés juridiquement, administrativement et fiscalement par la CIAP49.

Sur le territoire Loire Layon Aubance, l'enjeu est de contribuer à l'installation d'agriculteurs pour conserver voire augmenter le nombre d'actifs agricoles, et de structurer des micro-filières locales pour mettre en adéquation l'offre et la demande.

### Le projet en action

- Développement de l'offre par l'accompagnement des installations et transmissions
- Création de sièges d'exploitation et réaffectation des terres communales en terres agricoles
- Structuration de micro-filières locales
- Animation du territoire pour créer une dynamique locale, citoyenne et paysanne autour des installations et transmissions
- Partenariats : Terres de Liens, Vivre au Pays, GABB Anjou, Chambre d'Agriculture, CC Loire Layon Aubance

### Perspectives

Création d'emplois

Réseau de production et de consommation locale

Extension de l'association à d'autres secteurs ?

**Maître d'ouvrage :** Association « Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne du Maine-et-Loire » (CIAP49)

**Calendrier de réalisation :** de septembre 2017 à septembre 2020

**Localisation :** Communauté de Communes Loire Layon Aubance

**Budget :** 32 600 €

**Subvention européenne :** 26 000 €

**Autres financeurs :** CC Loire Layon Aubance

### Contacts

CIAP49 (49610) - 06 04 19 05 35

GAL Loire Angers et Layon, Pôle métropolitain Loire Angers,  
leader@pmla.fr, 02 41 05 50 97



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

**L'EUROPE S'ENGAGE** EN PAYS DE LA LOIRE



C'EST BIO L'ANJOU



## C'est Bio l'Anjou, création d'un pôle de coopération d'alimentation territoriale

**Objectif du programme Leader** : Soutenir l'économie de proximité

**Les points forts du projet :**

- Création d'un réseau de services mutualisés destinés aux producteurs en circuits courts et d'un lieu de commercialisation de produits bio locaux pour la restauration collective
- Démarche de développement durable dans un souci de dynamiser l'économie du territoire et de créer de l'emploi dans le respect de l'environnement et de la santé des consommateurs

Pour Christelle Gasté, gérante de la SAS C'est Bio l'Anjou, l'idée de créer un pôle de coopération d'alimentation territoriale est née de ses deux souhaits :

- Proposer un nouveau modèle de consommation en proposant une alternative à l'agro-industrie et au transport, en favorisant l'agriculture paysanne et les circuits courts, dans le respect du climat, de la biodiversité, du bien-être animal et de la santé
- Fédérer les producteurs locaux autour de valeurs communes, quelque soient leurs différences professionnelles.

«C'est bio l'Anjou» soutient les professionnels bio - éleveurs, formateurs, producteurs, artisans, cuisiniers - dans le développement de leur activité en circuits courts, en les accueillant sur le lieu afin de favoriser l'autonomie par la mutualisation du site et des outils. Le site comporte un atelier de découpe de 50m<sup>2</sup>, une cuisine équipée de 100m<sup>2</sup>, 5 chambres froides, une salle de formation pouvant accueillir 20 personnes et des espaces collectifs. Cela permet aux producteurs de maîtriser la valeur ajoutée de leur production dans une démarche de vente directe.

**Maître d'ouvrage : SAS C'est Bio l'Anjou**

**Calendrier de réalisation : 2018 - 2020**

**Localisation : Rochefort-sur-Loire**

**Budget : 45 000 €**

**Subvention européenne : 32 000 €**

**Autres financeurs : Communauté de communes Loire Layon Aubance**

### Le projet en action

- Ouverture en septembre 2018.
- Médiation commerciale et logistique entre les producteurs bio locaux et la restauration collective
- Coordination du lieu et du partage de ses espaces
- Partenariats : formation BTS, ACEP49, cantines scolaires, artisans transformateurs bio...
- Démarche écologique et sociale : alimentation en énergies renouvelables, banque coopérative, travail sur le zéro déchet avec la CCLLA, économie circulaire.
- Projet qui s'inscrit dans le PAT de la CCLLA

### Perspectives

- Développement d'une solidarité entre producteurs, associations et services de restauration.
- Lauréat Prix Initiatives France
- Ce projet a pour ambition de s'étendre et de donner des perspectives de coopération à d'autres territoires dans le domaine de l'alimentation en territoire rural.

### Contacts

SAS C'est Bio l'Anjou - 06 03 47 18 53 (Mme Christelle Gasté)

GAL Loire Angers et Layon, Pôle métropolitain Loire Angers,  
leader@pmla.fr, 02 41 05 50 97



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE



## Accompagnement au développement des circuits courts de proximité en Anjou Loir et Sarthe

**Objectif du programme Leader** : Soutenir l'économie de proximité

**Les points forts du projet :**

- Volonté de mettre en réseau les producteurs locaux et les habitants et de fédérer les producteurs
- Volonté de créer de l'emploi à l'échelle du territoire

Une fois la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe (CCALS) créée et conscients de l'importance du sujet, les élus ont décidé de poursuivre la démarche entreprise sur l'ex Communauté de communes des Portes de l'Anjou sur la valorisation des circuits-courts.

Une enquête a ainsi été réalisée auprès des habitants du territoire, afin de consolider les données existantes, récoltant 332 avis. Dans le prolongement de cette enquête, une soirée participative dédiée aux circuits courts de proximité a été organisée en 2018. Elle a réuni environ 70 participants et a permis de recueillir les attentes des habitants, et ce en différenciant les polarités du territoire (Seiches-sur-le-Loir, Durtal et Tiercé). 4 objectifs ont ainsi été fixés :

- ⇒ mettre en place un ou plusieurs supports de communication pour améliorer la connaissance des circuits-courts du territoire
- ⇒ augmenter la part de produits locaux en restauration collective
- ⇒ sensibiliser les plus jeunes à l'alimentation et à l'agriculture durable
- ⇒ accompagner à la formalisation de réseaux de producteurs, soutenir le développement d'un magasin de producteurs.

L'engouement suscité par ces travaux et leurs résultats ont renforcé la conviction des élus du territoire de la nécessité de mener un projet qui se veut ambitieux pour un

territoire comme celui de la CCALS. Pour conforter la dynamique engagée, l'objectif est de construire un projet permettant de répondre aux principales attentes exprimées par les habitants et producteurs ayant participé à la démarche.

### Le projet en action

- Appel à un prestataire pour accompagner la CCALS et mener à bien le projet durant 2 ans
- Animation de groupes de travail locaux
- Création de supports de communication pour informer largement sur la localisation et les modalités d'accès aux producteurs et leurs produits en circuits courts
- Structuration et valorisation des circuits courts sur les trois polarités
- Programme d'animations locales

### Perspectives

Une population impliquée dans le projet

Meilleure connaissance des circuits-courts du territoire facilitant leur accès et consommation

Emergence d'une communauté de projets grâce à la mise en réseau.

### Contacts

Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe (49125)  
02 41 37 56 89

GAL Loire Angers et Layon, Pôle métropolitain Loire Angers,  
leader@pmla.fr, 02 41 05 50 97

**Maître d'ouvrage** : Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe

**Calendrier de réalisation** : de 2019 à 2021

**Localisation** : territoire de la CC Anjou Loir et Sarthe

**Budget** : 92 775,50 €

**Subvention européenne** : 47 000 €

**Autres financeurs** : Conseil Régional des Pays de la Loire

FORUM  
DES ÉPICERIES  
d'initiative collective



ON MANGE  
QUOI ?



## Forum des épiceries rurales d'initiative collective organisé par Goût Layon

**Objectif du programme Leader** : Soutenir l'économie de proximité

**Les points forts du projet :**

- Démarche de développement durable : faire vivre les petits commerces en créant des emplois et en favorisant les circuits courts pour limiter l'impact environnemental
- Volonté de dynamiser l'économie du territoire tout en créant du lien social entre les habitants

L'épicerie associative Goût Layon est un commerce de proximité situé au cœur du village de Rablay-sur-Layon, 750 habitants, commune déléguée de Bellevigne-en-Layon.

Le bilan peut se mesurer à l'aune de l'impact de Goût Layon sur la vie locale, et notamment :

- L'économie locale : emplois, commerce équitable, partenariats, soutien de la mairie.
- La revitalisation du territoire : initiative d'une trentaine d'habitants, mutualisation d'expériences avec des porteurs de projets similaires, animations proposées par l'épicerie, lieu de rencontre.
- L'alimentation : produits de qualité à prix abordables, produits frais et de saison dont 70% issus de l'agriculture biologique, variété de choix.

Goût Layon a souhaité, à l'occasion de ses 10 ans, organiser un forum afin de toucher davantage d'habitants, de mettre en réseau et faire partager les expériences similaires et d'initier la création d'autres épiceries associatives.

Maître d'ouvrage : **Goût Layon**

Calendrier de réalisation : du 1<sup>er</sup> octobre 2017 au 31 décembre 2018

Localisation : **Bellevigne-en-Layon (Rablay-sur-Layon)**

Budget : **11 800 €**

Subvention européenne : **8 900 €**

Autres financeurs : **Néant**

### Le projet en action

- Organisation d'un Forum national des épiceries rurales d'initiative collective, les 15 et 16 septembre 2018
- Préparation de l'événement avec 13 autres épiceries du Grand Ouest, le Centre Social de Bellevigne-en-Layon et la Communauté de communes Loire Layon Aubance
- Rédaction d'un livret « Parcours d'épiceries d'initiative collective », tiré en 500 exemplaires.

### Perspectives

Le Forum a connu un franc succès, avec l'accueil de près de 700 visiteurs (200 de plus que prévu) dont 30 porteurs de projet qui ont pu assister à des conférences et participer à des tables rondes.

Le Forum a également été valorisé par de nombreux articles de presse.

Un réseau d'épicerie vivant : une nouvelle édition de ce forum est envisagée en 2020 à Fontaine-Daniel en Mayenne.

### Contacts

Goût Layon (49380) - 02 41 79 81 62

GAL Loire Angers et Layon, Pôle métropolitain Loire Angers,  
leader@pmla.fr, 02 41 05 50 97



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE



## Aménagement de l'épicerie Saveurs d'Aubance

**Objectif du programme Leader** : Soutenir l'économie de proximité

### Les points forts du projet :

- Valorisation d'un mode de production et de consommation responsable – Développement durable et circuits courts
- Valorisation du lien social en milieu rural

Depuis 2008, Saint-Melaine-sur-Aubance n'avait plus de commerce alimentaire. De nombreux habitants ont réclamé un commerce de proximité : Saint Melaine est une commune très étalée et celle-ci avait donc besoin d'un pôle de rencontres, d'un lieu social et intergénérationnel, d'une animation dans le bourg et d'un lieu d'émulation pour les autres commerces.

Aussi, grâce à la volonté de la municipalité et d'un ensemble d'habitants pour relancer et maintenir un commerce de proximité sur Saint Melaine et les communes avoisinantes, l'épicerie Saveurs d'Aubance a vu le jour sous forme de SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Coopératif) pour coordonner tous les efforts des habitants. Saveurs d'Aubance a ouvert ses portes au public en avril 2009. En 2017, la SCIC compte plus de 380 coopérateurs .

Pour maintenir et développer le commerce, des efforts de modernisation doivent être apportés. La création d'un lotissement à Saint-Melaine-sur-Aubance en 2017 va entraîner une augmentation de la population. Développer ce commerce de proximité est un réel atout pour le bourg de St Melaine mais également pour les communes avoisinantes dont certaines ont perdu leur épicerie.

### Le projet en action

Projet de modernisation de l'épicerie :

- Acquisition de deux vitrines frigorifiques
- Acquisition d'un terminal portable certifié
- Acquisition de meubles de caisse pour optimiser le passage en caisse et le confort des clients
- Acquisition de présentoirs fruits, légumes, pain
- Acquisition de supports signalétiques pour une meilleure communication

### Perspectives

- Permettre d'augmenter le flux de clients
- Faire vivre les producteurs locaux
- Permettre à plus de producteurs d'adhérer à l'épicerie
- Faire de Saint-Melaine-sur-Aubance un bourg attractif pour les communes voisines souffrant de la désertification des commerces de proximité

### Contacts

SCIC Saveurs d'Aubance (49610) - 02 41 44 99 46

GAL Loire Angers et Layon, Pôle métropolitain Loire Angers,  
leader@pmla.fr, 02 41 05 50 97

Maître d'ouvrage : **SCIC Saveurs d'Aubance**

Calendrier de réalisation : **septembre 2017 - juin 2018**

Localisation : **Commune de St-Melaine-sur-Aubance** Budget : **16 400 €**

Subvention européenne : **9 240 €**

Autres financeurs : **Commune de St-Melaine-sur-Aubance**



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

**L'EUROPE S'ENGAGE** EN PAYS DE LA LOIRE



Magasin de producteurs locaux  
49170 St Georges sur Loire  
Ouvert du lundi au Vendredi 16h30-19h30  
et le Samedi 9h30-12h30

## Station Terroir : création d'un magasin de producteurs à St Georges sur Loire

**Objectif du programme Leader** : Soutenir l'économie de proximité

**Les points forts du projet :**

- Valorisation d'un mode de production et de consommation responsable – Développement durable et circuits courts
- Valoriser le lien social en milieu rural

En janvier 2019, la municipalité de St Georges sur Loire lance un appel à candidature pour l'occupation d'un local commercial, devenu vacant. Un groupe de 10 agriculteurs se constitue et travaille sur le projet d'utilisation de ce local commercial situé « Place Monprofit » qui constitue une belle opportunité pour proposer un magasin de productions locales, offre n'existant pas sur l'axe entre Angers et Ancenis.

En avril 2019, un pré-projet est présenté au conseil municipal qui a voté en sa faveur pour l'obtention du local. L'association Station Terroir est créée et regroupe 26 producteurs situés dans un rayon maximum de 50 km de St Georges sur Loire. Le magasin ouvre ses portes en septembre 2019.

Les produits proposés à la vente sont des produits laitiers, des légumes et fruits de saison, des viandes, de l'épicerie, du pain paysan, des boissons, des œufs, des poissons de Loire, des produits de la mer, des plants de légumes, des cosmétiques. Afin de s'ancrer territorialement, il sera également proposé des animations avec les associations, commerçants et acteurs locaux.

Le projet répond aux objectifs du Projet Alimentaire Territorial porté par la Communauté de communes Loire Layon Aubance (CCLA).

### Le projet en action

- Aménagement du local
- Création d'outils de communication
- Embauche d'une salariée sur la base d'un contrat de 24h/semaine. Lors des horaires d'ouverture, la personne salariée est systématiquement accompagnée d'un producteur.

Ouverture de la boutique en septembre 2019.

### Perspectives

Station Terroir souhaite s'implanter davantage sur le territoire et augmenter sa visibilité.



### Contacts

Association Station Terroir - 06 80 93 05 82

GAL Loire Angers, Pôle métropolitain Loire Angers,  
leader@pmla.fr, 02 41 05 50 97

**Maître d'ouvrage :** Association Station Terroir

**Calendrier de réalisation :** de juin à septembre 2019

**Localisation :** Saint-Georges-sur-Loire

**Budget :** 22 000 €

**Subvention européenne :** 16 000 €

**Autres financeurs :** Communauté de communes Loire Layon Aubance



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

**L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE**



## Création d'une structure de restauration collective mutualisée

**Objectif du programme Leader** : Soutenir l'économie de proximité

**Les points forts du projet :**

- Création d'une cuisine centrale mutualisée qui bénéficiera aux convives de l'hôpital local mais également des écoles, garderies et du service de portage de repas à domicile
- Démarche de développement durable permettant de dynamiser l'économie du territoire et de créer de l'emploi dans le respect de l'environnement et de la santé des consommateurs

A l'origine de l'idée de création d'une structure de restauration collective mutualisée se trouve le projet de reconstruction des deux sites du Centre Hospitalier Intercommunal Lys Hyrôme, dont le programme comporte la création d'une plate-forme logistique sur le site de Vihiers. Cette plate-forme doit être aménagée dans un local industriel situé dans la zone artisanale des Courtils, à proximité de la zone d'implantation du futur site hospitalier. Elle comprendra donc une unité de production alimentaire destinée à fournir en repas les sites hospitaliers de Vihiers et de Chemillé, mais aussi la fabrication de repas pour le portage à domicile, actuellement assurée au bénéfice des communes de Chemillé en Anjou et Lys Haut Layon.

Les objectifs communs des deux partenaires se déclinent selon plusieurs axes :

- Mutualisation des ressources, humaines et matérielles dans un environnement technique adapté
- Mise en place d'une structure autonome
- Exigences de qualité gastronomique et nutritionnelle compatibles avec les publics servis
- Valorisation des circuits courts et les réseaux de proximité et intégration d'une autoproduction d'agriculture bio.

Par ailleurs, la commune de Lys Haut Layon souhaite retrouver une solution interne pour la restauration scolaire des établissements locaux de sa compétence : école pu-

blique de Vihiers, écoles publiques et privées de Tigné et de Nueil sur Layon.

Le projet de mutualisation est donc né des rapprochements de ces deux objectifs territoriaux, portés par la vision partagée d'une restauration collective soucieuse d'excellence gastronomique, s'appuyant sur des produits locaux, sains et bons, issus prioritairement de l'agriculture biologique.

### Le projet en action

- Réalisation d'une étude juridique et fiscale pour définir la structure la plus adaptée au projet,
- Réalisation d'une étude sur les circuits locaux d'approvisionnement
- Visites d'expériences communales en matière d'auto-production pour mesurer la faisabilité du projet : l'une réalisée à Grande-Synthe (62), l'autre programmée.

### Perspectives

Objectif principal : permettre aux services de restauration de l'hôpital et des écoles environnantes de travailler avec les producteurs locaux. Ce projet doit favoriser la création des circuits courts entre ces établissements et les producteurs, pour privilégier une agriculture locale et une alimentation saine et durable.

### Contacts

Commune de Lys Haut Layon (49310) - 02 41 75 80 60

GAL Loire Angers et Layon, Pôle métropolitain Loire Angers,  
leader@pmla.fr, 02 41 05 50 97

Maître d'ouvrage : **Commune de Lys Haut Layon**

Calendrier de réalisation : **2019-2020**

Localisation : **Commune de Lys Haut Layon**

Budget : **22 000 €**

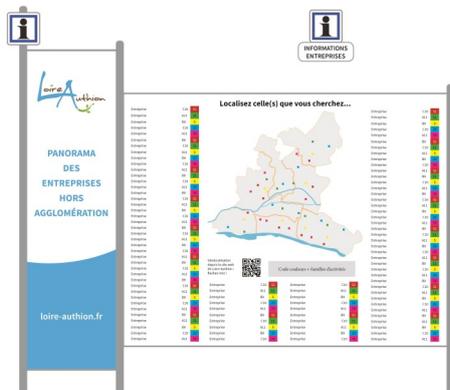
Subvention européenne : **17 600 €**

Autres financeurs : -



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

**L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE**



## Entreprises de Loire-Authion : signalétique mutualisée et formations au web pour + de visibilité

**Objectif du programme Leader** : Développer des services communs et mutualisés pour les entreprises

### Les points forts du projet :

- Sensibilisation des entreprises à la visibilité numérique en complément de la visibilité matérielle liée aux panneaux de signalétique routière.
- Emergence de services communs et mutualisés entre les activités économiques du territoire.

Depuis le 13 juillet 2015, les pré-enseignes situées hors agglomération sont interdites. Sous peine d'astreintes par jour de retard, les entreprises propriétaires des pré-enseignes devenues non-conformes doivent retirer toute forme de publicité installée hors agglomération. L'application de la nouvelle réglementation suscite des interrogations et des réclamations de la part des entreprises de Loire-Authion sur la visibilité de leur activité exercée. La municipalité de Loire-Authion, à la demande des entreprises a engagé une réflexion pour proposer un nouveau dispositif de signalétique en accord avec la réglementation.

En 2017, la collectivité propose une solution alternative, travaillée en partenariat avec la CCI, le Conseil Départemental et le PNR Loire Anjou Touraine, associant signalétique commune et usage du numérique.

Lors d'une réunion publique, la commune a convié 726 entreprises pour échanger sur le projet.

Les financements LEADER ont encouragé l'équipe municipale à mettre en place un projet plus global ne se limitant pas à l'installation de « Relais information service » RIS .

**Maître d'ouvrage** : Commune de Loire-Authion

**Calendrier de réalisation** : juin 2017 à décembre 2019

**Localisation** : commune de Loire-Authion

**Budget** : 34 190,30 €

**Subvention européenne** : 27 352,24 €

**Autres financeurs** : entreprises

### Le projet en action

#### • Signalétique

Installation de panneaux RIS sur des aires d'arrêt situées sur la commune.

Intégration d'une information numérique de type « Flash Code » aux panneaux RIS afin de localiser l'ensemble des entreprises présentes sur le territoire communal.

Signalisation des entreprises situées hors zones urbanisées, hors grandes voies de circulation et accueillant du public, sur une carte par code couleurs.

Installation de 2 panneaux directionnels par entreprise répertoriée sur la carte « RIS ».

#### • Formation des entreprises à l'usage du numérique

2 sessions de formation pour sensibiliser les entreprises aux outils numériques existants et faciliter leur appropriation.

Incitation des entreprises à être présentes sur le site internet de Loire-Authion et ainsi se géolocaliser sur Google Maps, donnant au flash Code toute sa pertinence.

### Contacts

Commune de Loire-Authion - 02 41 57 36 08

GAL Loire Angers et Layon, Pôle métropolitain Loire Angers,  
leader@pmla.fr, 02 41 05 50 97



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

**L'EUROPE S'ENGAGE** EN PAYS DE LA LOIRE



CHALONNES-SUR-LOIRE

Votre commerce de centre-ville

## Etude et accompagnement des professionnels dans l'aménagement du centre-ville

**Objectif du programme Leader** : Soutenir l'économie de proximité

### Les points forts du projet :

- Anticipation de l'aménagement du centre-ville d'un point de vue économique et commercial, en s'appuyant sur l'expérience des professionnels
- Analyse des attentes, comportements et besoins des clients et commerçants

La municipalité de Chalonnes-sur-Loire souhaite renforcer l'attractivité de son centre-ville en recentrant son offre commerciale vers la zone du Marais. Deux projets d'habitat collectif, comprenant de nouveaux linéaires commerciaux en pied d'immeuble, sont programmés. Ces nouvelles cellules permettront une relocalisation des professionnels les plus isolés et l'accueil d'activités complémentaires à l'offre actuelle.

Le projet porte sur le recours à un prestataire afin de réaliser une étude commerciale :

- Pour accompagner la municipalité dans la réalisation de ce projet de pôle mixte.
- Pour préparer et accompagner ce confortement de l'offre commerciale en centre-ville en repérant les activités susceptibles d'intégrer ces linéaires et en proposant un plan de merchandising

**Maître d'ouvrage** : Ville de Chalonnes-sur-Loire

**Calendrier de réalisation** : 2019

**Localisation** : Chalonnes-sur-Loire

**Budget** : 27 500 €

**Subvention européenne** : 22 000 €

**Autres financeurs** : -

### Contacts

Commune de Chalonnes-sur-Loire (49290) - 02 41 74 10 81

GAL Loire Angers et Layon, Pôle métropolitain Loire Angers,  
leader@pmla.fr, 02 41 05 50 97

### Le projet en action

- Réunion avec les élus et les personnes associées organisée en amont pour recenser la perception générale de la situation actuelle, les enjeux et les projets de la municipalité
- Analyse de l'offre commerciale et de services et des projets des acteurs économiques par des entretiens en face à face auprès d'un panel de 50 professionnels.
- Diagnostic de marché par une enquête terrain auprès des commerçants non sédentaires.
- Diagnostic des facteurs de commercialité du centre-ville
- Analyse de la consommation et des comportements des ménages
- Analyse de l'adéquation de l'offre et de la demande et définition d'actions d'adaptation, de confortement ou de renforcement de l'appareil commercial

### Perspectives

L'étude a permis une évaluation de l'offre commerciale et de service du centre-ville et la définition d'un nouveau périmètre cœur de ville. Par ailleurs, les professionnels et porteurs de projets ont pu trouver auprès d'une commune avertie des conseils pour lancer ou dynamiser leur activité.



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

**L'EUROPE S'ENGAGE** EN PAYS DE LA LOIRE



BOUTIQUE SOLIDAIRE  
ZA DU LÉARD – THOUARCÉ  
49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON



02 52 35 20 99 • contact@ecocyclerieloirelayonaubance.fr

Retrouvez-nous sur @ecocyclerieloirelayonaubance

TERRITOIRE  
ZÉRO DÉCHET



## Création de l'Ecocyclerie Loire Layon Aubance

**Objectif du programme Leader** : Soutenir l'économie de proximité

**Les points forts du projet :**

- Création d'emplois sur le site de la recyclerie à Bellevigne-en-Layon
- Mise en œuvre du programme d'action issu du projet « Territoire Zéro Déchet - Zéro Gaspillage » (2014), volets 'Réemploi' et 'Economie circulaire'
- Démarche de développement durable : sensibilisation à la protection de l'environnement et à une allocation des ressources optimale avec le réemploi

Le SMITOM Sud-Saumurois porte un programme labellisé « Territoire Zéro Déchet – Zéro Gaspillage » .

C'est dans le cadre de ce programme qu'est mené le projet de création d'une recyclerie à Bellevigne-en-Layon. Au préalable, l'évaluation du potentiel de réemploi dans les déchèteries du SMITOM et l'absence d'une offre de réemploi de proximité sur le territoire ont révélé la nécessité d'implantation de la boutique.

Le projet d'établissement d'une recyclerie a été mené en partenariat avec l'Ecocyclerie des Mauges (ECM). Le bâtiment choisi pour accueillir la recyclerie, acquis en juillet 2017 par le SMITOM, est situé à Thouarcé, commune déléguée de Bellevigne-en-Layon. Cette position centrale sur le territoire est un atout pour le développement d'une offre de réemploi de proximité.

La volonté de ce projet, en plus de s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire, est de pouvoir développer l'emploi sur le territoire à travers des postes de gestion et d'encadrement ainsi que des parcours d'insertion.

**Maître d'ouvrage** : SMITOM Sud Saumurois

**Calendrier de réalisation** : 2018

**Localisation** : Bellevigne-en-Layon

**Budget** : 310 000 €

**Subvention européenne** : 50 000 €

**Autres financeurs** : ADEME, Conseil Régional

### Le projet en action

- Travaux à engager pour adapter pleinement le bâtiment à la collecte et au tri du réemploi ainsi que l'accueil du public : boutique, bureaux, zone de stockage, parking
- Convention de partenariats avec les acteurs du réemploi et de l'Economie circulaire
- Partenariat avec l'Ecocyclerie des Mauges

Ouverture de la boutique en janvier 2019.

### Perspectives

Bilan de la première année :

La fréquentation est à la hauteur des attentes : 15 000 actes d'achat, soit environ 40 000 visiteurs.

Les tonnages traités sont supérieurs au prévisionnel : 254 tonnes reçues, soit 66 de plus que prévu.

Création de 3 emplois en CDI

En 2020 : poursuivre le développement de l'écocyclerie, sa fréquentation et le réemploi.

### Contacts

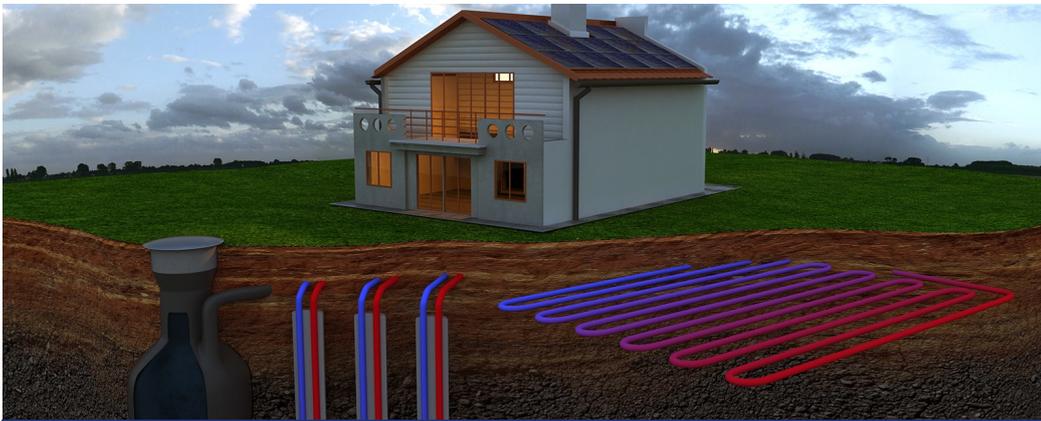
SMITOM Sud Saumurois - 02 41 59 61 73  
<https://ecocyclerieloirelayonaubance.fr/actualites>

GAL Loire Angers et Layon, Pôle métropolitain Loire Angers,  
leader@pmla.fr, 02 41 05 50 97



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE

**SIÉML**Syndicat intercommunal  
d'énergies de Maine-et-Loire

Géosciences pour une Terre durable

**brgm****LOIRE**  
LAYON AUBANCE

## Evaluation du potentiel géothermique sur le territoire Loire Layon Aubance

**Objectif du programme Leader** : Participer à la transition énergétique

**Les points forts du projet :**

- Mise en valeur des ressources énergétiques naturelles du territoire
- Recherche de solutions énergétiques vertes pour construire de façon durable

Dans le cadre de La loi sur la transition énergétique et la croissance verte (2015) et de manière à favoriser le développement optimal et cohérent des énergies renouvelables sur les territoires, le SIÉML a intégré, dans les orientations de son plan stratégique énergies renouvelables, l'étude du potentiel géothermique des territoires avec une première expérimentation sur le territoire de Loire Layon Aubance.

Grâce à sa situation géologique ainsi que la présence de galeries et de chambres d'exploitations d'anciennes houillères, le territoire de la communauté de communes de Loire Layon Aubance bénéficie d'une situation favorable au développement de cette filière d'énergie renouvelable et se prête donc bien à une expérimentation.

La réalisation d'une étude d'évaluation du potentiel géothermique, menée en partenariat avec le Bureau de recherches Géologiques et Minières et la communauté de communes Loire Layon Aubance, doit permettre d'identifier, quantifier et localiser les ressources géothermiques exploitables ainsi que les besoins en énergie thermique du territoire (chauffage et rafraîchissement) pour favoriser à terme l'émergence de projets opérationnels.

**Maître d'ouvrage** : SIÉML avec le BRGM

**Calendrier de réalisation** : de mars 2018 à juin 2020

**Localisation** : Communauté de Communes Loire Layon Aubance

**Budget** : 53 000 €

**Subvention européenne** : 22 000 €

**Autres financeurs** : ADEME

### Le projet en action

- Convention de recherche et développement avec le BRGM
- Superposition cartographique des demandes en énergies thermiques et des potentialités des ressources géothermiques locales. Le travail attendu devra permettre d'établir par secteur et à échelle fine la part potentielle d'énergie géothermique mobilisable pour les besoins présents et futurs des bâtiments identifiés existants et projetés.

### Perspectives

Un rapport intermédiaire et un rapport final seront publiés.

L'enjeu de ce projet est, à terme, de construire des bâtiments en tenant compte des ressources naturelles en chaleur pour limiter le chauffage excessif et participer, à l'échelle territoriale, à la protection des ressources, à la limitation de l'empreinte carbone et à s'engager dans une démarche de construction durable.

### Contacts

SIÉML - 02 41 20 75 20

GAL Loire Angers et Layon, Pôle métropolitain Loire Angers,  
leader@pmla.fr, 02 41 05 50 97



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

**L'EUROPE S'ENGAGE** EN PAYS DE LA LOIRE



## Acquisition de véhicules électriques pour la Maison de Services au public de Lys Haut Layon

**Objectif du programme Leader** : Participer à la transition énergétique

**Les points forts du projet :**

- Volonté d'améliorer la mobilité des habitants et de leur garantir un accès aux services
- Préservation de l'environnement à l'échelle du territoire
- Initiative d'une collectivité pour inciter les habitants dans une démarche durable

La charte de création de la commune nouvelle de Lys Haut Layon (2018) mentionne les objectifs suivants : améliorer la mobilité, préserver l'environnement sur le territoire et améliorer les services à la population.

Pour répondre à ces objectifs, Lys Haut Layon a fait le choix de transformer les mairies déléguées en Maison de Services au Public (MSAP) en réseau. Ainsi, les agents d'accueil ont été formés pour aider les usagers dans leurs démarches administratives.

Cependant, certaines démarches nécessitent un déplacement sur le territoire. Lys Haut Layon souhaite pouvoir améliorer les problèmes de mobilité en permettant une mise à disposition de véhicules électriques, sous conditions. L'achat de 5 véhicules électriques neufs permettrait de répondre à ce besoin. Le choix s'est porté sur des véhicules électriques en adéquation avec les enjeux actuels de la transition énergétique, et notamment la nécessaire diminution des émissions de gaz à effet de serre et la fin du recours aux énergies fossiles. La collectivité souhaite se montrer exemplaire et accompagner le changement de comportements.

**Maître d'ouvrage :** Commune de Lys Haut Layon

**Calendrier de réalisation :** septembre-juin 2020

**Localisation :** Commune de Lys Haut Layon

**Budget :** 73 000 €

**Subvention européenne :** 50 000 €

**Autres financeurs :** néant

### Le projet en action

Achat de 5 véhicules électriques pour la Maison de Services au Public (MSAP) : 3 citadins et 2 polyvalents rallongés.

### Perspectives

En 2020, la commune de Lys-Haut-Layon a acquis 3 véhicules et s'interroge quant à la pertinence de l'achat d'un quatrième.

L'obtention de ces véhicules permet une continuité des services proposés par la Maison des Services au Public. La MSAP permet aux habitants qui en ont besoin d'obtenir l'accompagnement d'un agent dans leurs démarches administratives. Ces dernières nécessitent parfois un déplacement vers Angers ou Cholet et la mise à disposition de véhicules doit permettre cela. Par ailleurs, les véhicules électriques de la MSAP peuvent être utilisés par d'autres publics, particuliers ou associations pour leurs déplacements s'ils en ont besoin.

### Contacts

Commune de Lys Haut Layon (49310) - 02 41 75 80 60

GAL Loire Angers et Layon, Pôle métropolitain Loire Angers,  
leader@pmla.fr, 02 41 05 50 97



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE



Val-du-Layon



Chalonnnes-sur-Loire

## Rénovation énergétique de bâtiments publics

**Objectif du programme Leader** : Participer à la transition écologique

### Les points forts du projet :

Accompagnement des collectivités dans la diminution de leurs consommations énergétiques

Participation des collectivités à l'atteinte des objectifs fixés par la Loi pour la transition énergétique de 2015 dont notamment la division par deux de la consommation d'énergie finale d'ici 2050.

Alors même que le Pôle métropolitain Loire Angers élabore son Plan Climat Air Energie Territorial, des financements européens ont été fléchés pour encourager des initiatives permettant d'agir en matière de transition énergétique.

Le programme Leader a un axe d'intervention intitulé « Participer à la transition énergétique » disposant d'une enveloppe de Fonds Européens Agricoles et de Développement Rural (FEADER) dont une partie a été fléchée sur 2 appels à projet, l'un en 2018 et l'autre en 2019, ciblés sur les opérations de rénovation énergétique de bâtiments publics.

Le bâti est le secteur le plus consommateur d'énergie sur le territoire du pôle métropolitain (48%). Pour réduire efficacement la consommation d'énergie des bâtiments, il convient en premier lieu d'améliorer leur enveloppe thermique (isolation, étanchéité à l'air,...), puis de mettre en place des systèmes performants (éclairage leds, ventilation mécanique, énergies renouvelables,...).

Les critères d'éligibilité sont : audit énergétique + amélioration d'au moins 40% de la performance énergétique du bâtiment + une consommation finale globale inférieure ou égale à 110 kWep/m<sup>2</sup>/an.

### Les projets en action

**Chalonnnes-sur-Loire** : travaux de rénovation du groupe scolaire Joubert

**Bellevigne-en-Layon** : travaux de rénovation du Neufbourg, accueillant la MSAP

**Marcé** : travaux de rénovation de la mairie et d'un logement

**Val-du-Layon** : travaux de rénovation de l'ancienne maison de retraite, futur pôle enfance

### Perspectives

**Chalonnnes-sur-Loire** : après travaux : 75% de gain énergétique, consommation : 49 kWhep/an/m<sup>2</sup>

**Bellevigne-en-Layon** : après travaux : 54% de gain énergétique, consommation : 110 kWhep/an/m<sup>2</sup>

**Marcé** : après travaux : 69% de gain énergétique, consommation : 90 kWhep/an/m<sup>2</sup>

**Val-du-Layon** : après travaux : 57% de gain énergétique, consommation : 54k Whep/an/m<sup>2</sup>



Bellevigne-en-Layon

Marcé

**Maîtres d'ouvrage** : Communes de Chalonnnes-sur-Loire, Bellevigne-en-Layon, Marcé, Val-du-Layon

**Calendrier de réalisation** : 2019-2022

**Localisation** : communes citées ci-dessus

**Budget total des 4 projets** : 3 352 500 €

**Subvention européenne** : plafond de 50 000 € par projet

**Autres financeurs** : Etat, Région, SIEML, ADEME...

### Contact

GAL Loire Angers et Layon, Pôle métropolitain Loire Angers,  
leader@pmla.fr, 02 41 05 50 97



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE



## Par-delà les Villages en Anjou, promenades nocturnes éclairées

**Objectif du programme Leader** : Renforcer l'offre touristique

**Les points forts du projet :**

- Valorisation du patrimoine historique, terrestre et fluvial du territoire en suscitant l'intérêt des habitants
- Investissement de nombreux villages de la communauté de communes Anjou Loir et Sarthe, projet fédérateur

« Par-delà les Villages en Anjou » est un projet touristique innovant qui met en valeur et explique les liens entre patrimoine et territoire lors de soirées festives gratuites et ouvertes à tous, associant la découverte des villages, une programmation culturelle riche et des projections lumineuses monumentales originales, des événements habituellement réservés aux grandes agglomérations.

Pour la saison estivale 2019, l'Office de Tourisme Anjou Loir et Sarthe a proposé cette nouvelle offre nocturne attractive dans 2 des 17 communes du territoire Anjou Loir et Sarthe. Cette offre était à destination des habitants et des visiteurs, sous la forme d'une soirée festive par semaine dans chaque commune sur les mois de juillet et août, soit 16 soirées organisées.

Dans chaque village étaient identifiés 2 monuments emblématiques de la commune (mairie, moulin, église, lavoirs...) sur lesquels ont été projetés des moments de la vie des populations rurales, événements historiques, histoire sociale, vie locale.

**Maître d'ouvrage** : Office de Tourisme Anjou Loir et Sarthe (OTALS)

**Calendrier de réalisation** : novembre 2018 - septembre 2019

**Localisation** : Corzé et Cornillé-les-Caves

**Budget** : 76 652 €

**Subvention européenne** : 60 322 €

**Autres financeurs** : Conseil Régional

### Le projet en action

- Projection et mises en lumière : rédaction des scénarios projetés et racontés, mise en image par les étudiants de l'EEGP, experts techniques
- Présentation du projet dans les mairies
- Programmes tous publics durant 16 soirées estivales
- Plan de communication

### Perspectives

La 1<sup>ère</sup> édition 2019 qui s'est tenue à Corzé et Cornillé-les-Caves a connu un franc succès en rassemblant plus de 5 250 personnes, accueillant des centaines de visiteurs chaque soir et générant 3 500 couverts préparés localement induisant un chiffre d'affaires pour les restaurateurs, foodtrucks et associations locales de plus de 50 000€.

Fort de ce succès et suite à l'impact positif sur la visibilité du territoire et l'économie locale, OTALS est fortement sollicité par les communes pour programmer une seconde saison en 2020. Le projet va donc s'étendre à deux nouvelles communes Chaumont d'Anjou et Cheffes.

### Contacts

OTALS (49430) - 02 41 76 37 26

GAL Loire Angers et Layon, Pôle métropolitain Loire Angers, leader@pmla.fr, 02 41 05 50 97



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE



## Renforcement de l'offre de croisières et de visites à Loire Odysée

**Objectif du programme Leader :** Renforcer l'offre touristique

**Les points forts du projet :**

- Valorisation du patrimoine naturel, historique, terrestre et fluvial du territoire
- Renforcement de l'attractivité touristique en modernisant les moyens existants

La Maison de Loire en Anjou agit pour la valorisation du patrimoine naturel et culturel ligérien au travers d'une programmation culturelle associative, d'animations ludiques, de l'exploitation d'un site de visite et de deux bateaux promenades regroupés sous l'enseigne Loire Odysée.

L'association développe 3 grands piliers d'activités :

- Un site touristique fort du territoire ligérien : au travers des activités, du site de visite et de deux bateaux promenades.
- Un centre d'initiation au patrimoine Loire avec des animations auprès des scolaires et du grand public et la création d'outils d'interprétation.
- Un lieu de débats et d'informations sur le territoire ligérien avec la Biennale des Grands Fleuves du Monde, une programmation associative et un centre de ressources .

L'association a pour vocation d'accueillir et de sensibiliser tous les publics à la Loire et son patrimoine.

La Maison de la Loire souhaite expérimenter de nouvelles offres de croisières et de visites guidées en juillet et août 2019 afin de mieux répondre aux attentes des clients.

**Maître d'ouvrage :** Association Maison de Loire en Anjou

**Calendrier de réalisation :** Prestations en juillet-août 2019

**Localisation :** Commune de Loire-Authion

**Budget :** 14 400 €

**Subvention européenne :** 11 500 €

**Autres financeurs :** Commune de Loire-Authion

### Le projet en action

- Nouveaux créneaux de croisières avec de nouvelles propositions : croisières contées, théâtralisées, croisière romance, diners concerts sur l'eau, et guinguette embarquée.
- Croisières animées par la Ligue de Protection des Oiseaux
- Offres familles croisières sensorielles
- Visites guidées en bateau

### Perspectives

La mise en œuvre du projet par de nouvelles prestations a été l'occasion de tester l'offre auprès des visiteurs. Cette période a permis de calibrer l'offre et la grille tarifaire en fonction de la demande, pour connaître les préférences des clients tant sur les horaires que sur le contenu des visites. Par ailleurs, cela a fait émerger de nouvelles idées de croisières à thème, notamment la croisière « Artistes à bord » proposée pour la saison 2020.

### Contacts

Maison de Loire en Anjou (49250) - 02 41 57 37 55

GAL Loire Angers et Layon, Pôle métropolitain Loire Angers,  
leader@pmla.fr, 02 41 05 50 97



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

**L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE**



## Vallée du Loir à vélo : aménagement du tronçon Durtal-Corzé

**Objectif du programme Leader** : Renforcer l'offre touristique

**Les points forts du projet :**

- Création d'une voie verte et d'un bac sur le Loir favorisant les liaisons douces : enjeu environnemental
- Création d'un espace de communication entre Durtal et Angers permettant un accroissement de la fréquentation du territoire : enjeu touristique

La Vallée du Loir à vélo est un itinéraire vélo national (V47) allant d'Illiers-Combray (source du Loir) à Durtal. L'itinéraire s'arrêtait alors à Durtal et ne permettait donc pas de suivre toute la vallée du Loir pour relier le territoire d'Angers Loire Métropole, et d'autres itinéraires touristiques cyclables reconnus tels que la Loire à Vélo ou Vélo Francette. Il s'agit donc de prolonger l'itinéraire Vallée du Loir à vélo sur le territoire de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe (de Durtal à Corzé, 27 km d'itinéraire) afin d'assurer une continuité sur le territoire, et de proposer aux cyclotouristes un itinéraire vélo complet et de qualité.

L'objectif est double :

- Développer une nouvelle offre touristique grâce à l'itinérance vélo.
- Proposer des liaisons douces qui permettront aux habitants de se déplacer sur le territoire.

**Maître d'ouvrage** : Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe

**Calendrier de réalisation** : septembre 2017—début 2019

**Localisation** : Vallée du Loir, entre Durtal et Corzé (Huillé, Lézigné, Seiches-sur-le-Loir, Corzé)

**Budget** : 58 000 €

**Subvention européenne** : 25 000 €

**Autres financeurs** : Etat

### Le projet en action

- Aménagement et signalisation de l'itinéraire La Vallée du Loir à Vélo entre Durtal et Angers
- Création d'aires d'arrêt (haltes vélo)
- Création d'espaces de renseignement et de niveaux d'équipement (points de recharge électriques)
- Mise en place d'un bac pour traverser le Loir

### Perspectives

Ce projet a permis de développer l'offre d'itinérance cyclable sur le territoire. Il a également apporté une meilleure visibilité aux services de tourisme de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe grâce à l'aménagement de l'itinéraire et à ses différents outils de production.

### Contacts

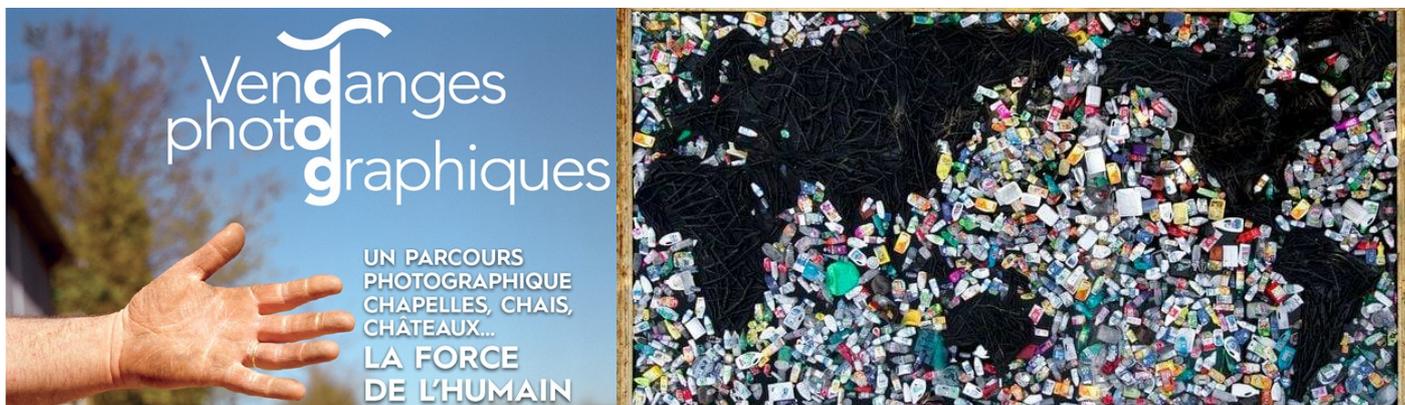
Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe - 02 41 37 56 89

GAL Loire Angers et Layon, Pôle métropolitain Loire Angers,  
leader@pmla.fr, 02 41 05 50 97



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE



Vendanges  
photo  
graphiques

UN PARCOURS  
PHOTOGRAPHIQUE  
CHAPELLES, CHAIS,  
CHÂTEAUX...  
LA FORCE  
DE L'HUMAIN

## Les Vendanges Photographiques : événement fédérateur de la commune nouvelle de Bellevigne-en-Layon

**Objectif du programme Leader** : Renforcer l'offre touristique

**Les points forts du projet :**

- Valorisation du patrimoine et produits locaux et coopération entre les acteurs de la commune nouvelle
- Valorisation des atouts du territoire pour accueillir les touristes

Cet évènement est né dès la création de la commune nouvelle de Bellevigne-en-Layon. Les élus ont souhaité faire connaître ce nouveau territoire à l'ensemble des habitants et au-delà de la commune par le biais d'un projet culturel et fédérateur original. Le festival photographique a vu le jour pour sa première édition en 2017.

L'art photographique en plein essor actuellement peu connu du grand public permet une autre approche culturelle de l'environnement. Le centre d'art contemporain photographique (CACP) de Niort, la Villa Perochon, a accompagné la collectivité dans cette démarche.

L'exposition a eu lieu du 21 septembre au 13 octobre 2019.

Ce projet a permis un rayonnement large du territoire par l'accueil de photographes professionnels internationaux sur la commune de Bellevigne en Layon. Des partenariats sont sollicités avec les autres acteurs culturels et touristiques locaux. Les lieux d'exposition contribueront à promouvoir l'offre touristique du territoire en valorisant les hébergeurs touristiques et les domaines viticoles.

**Maître d'ouvrage** : Commune de Bellevigne-en-Layon

**Calendrier de réalisation** : septembre-octobre 2019

**Localisation** : Commune nouvelle de Bellevigne-en-Layon

**Budget** : 41 000 €

**Subvention européenne** : 29 892 €

**Autres financeurs** : Mécène et Loire

### Le projet en action

- Organisation d'une réunion publique pour faire connaître le projet à la population
- Partenariat avec les écoles, les collèges et le centre social du territoire
- Recherche de mécénats locaux
- Implication et participation d'habitants photographes amateurs
- Elaboration d'un plan de communication pour promouvoir l'identité culturelle de la manifestation
- Exposition de photographes reconnus sur les conseils et l'accompagnement du CACP de Niort
- Exposition de photographes amateurs

### Perspectives

L'évènement est amené à être reconduit tous les 2 ans.

### Contacts

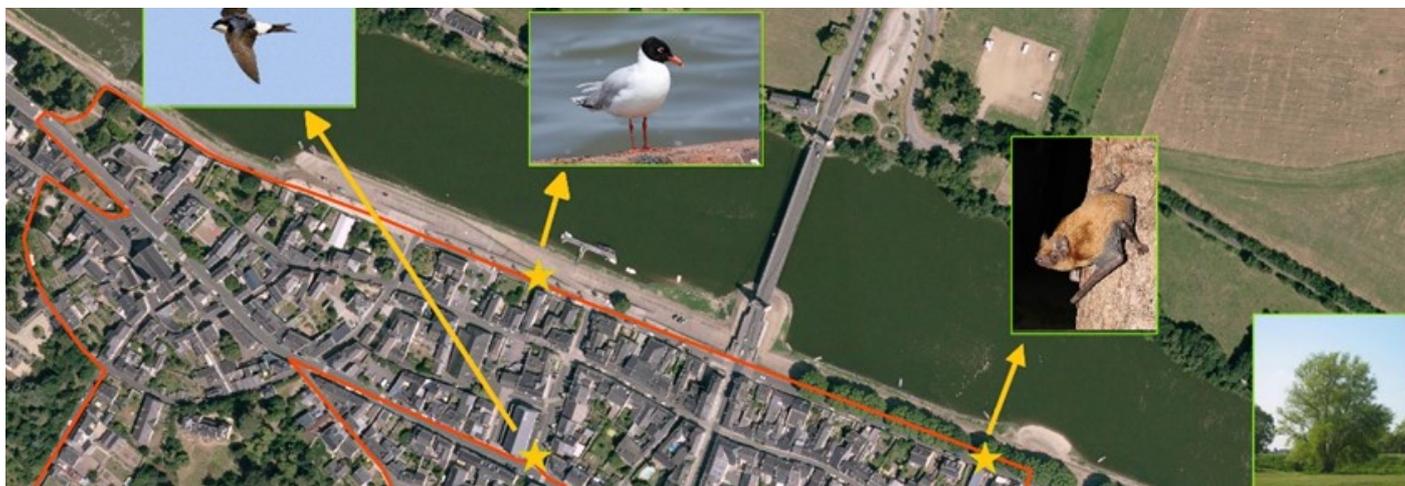
Commune de Bellevigne-en-Layon - 02 41 54 14 36

GAL Loire Angers et Layon, Pôle métropolitain Loire Angers,  
leader@pmla.fr, 02 41 05 50 97



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE



## Valorisation du patrimoine naturel Chalonnais au moyen d'une application smartphone

**Objectif du programme Leader** : Préserver et valoriser les richesses écologiques du territoire

### Les points forts du projet :

- Valorisation ludique de données recensées dans un Atlas communal facilitant l'appropriation du patrimoine naturel par la population.
- Expérimentation visant, à terme, un déploiement sur un territoire élargi.

Le territoire chalonnais est doté de richesses écologiques par la diversité de ses espèces et de ses paysages. Ces richesses sont de mieux en mieux identifiées et la biodiversité participe aujourd'hui à façonner la richesse identitaire du territoire. La ville de Chalonnnes-sur-Loire s'est engagée depuis 2015 dans l'élaboration d'un Atlas communal de la Biodiversité.

Pour les élus chalonnais, il paraît désormais essentiel de renforcer l'action municipale en direction du grand public, et notamment, de développer une offre innovante permettant de découvrir le territoire au travers du patrimoine naturel via les sentiers existants. En effet, de nombreux sentiers de randonnées sillonnent le territoire communal, certains sont identifiés (GR, PR) mais d'autres sur le domaine public existent sans pour autant être valorisés.

L'interaction entre la découverte du territoire communal et du potentiel écologique de la commune est apparue comme une évidence afin d'encourager l'appropriation locale par les usagers (habitants, touristes), démarche nécessaire vers une préservation pérenne et durable de notre environnement.

**Maître d'ouvrage** : commune de Chalonnnes-sur-Loire

**Calendrier de réalisation** : janvier à décembre 2017

**Localisation** : Chalonnnes-sur-Loire

**Budget** : 25 000 €

**Subvention européenne** : 19 802,60 €

**Autres financeurs** : -

### Le projet en action

#### Conception d'une application pour téléphone portable (Android et IOS)

Dans un premier temps, 5 parcours proposés, sous forme de jeux de piste : en milieu urbain, en périphérie du bourg à proximité de lotissements, trois sentiers en pleine nature accessibles à tous dans différents milieux (les prairies en contexte ligérien, les prairies inondables du Layon, un chemin creux ).

### Derspectives

L'évaluation de l'application s'opérera au moyen de feedback utilisateurs.

Ce projet vise l'expérimentation d'une valorisation touristique numérique tournée vers la nature. Cette offre pourra servir d'expérience à la structuration d'un tourisme de nature sur le territoire de la nouvelle communauté de communes Loire Layon Aubance.

### Contacts

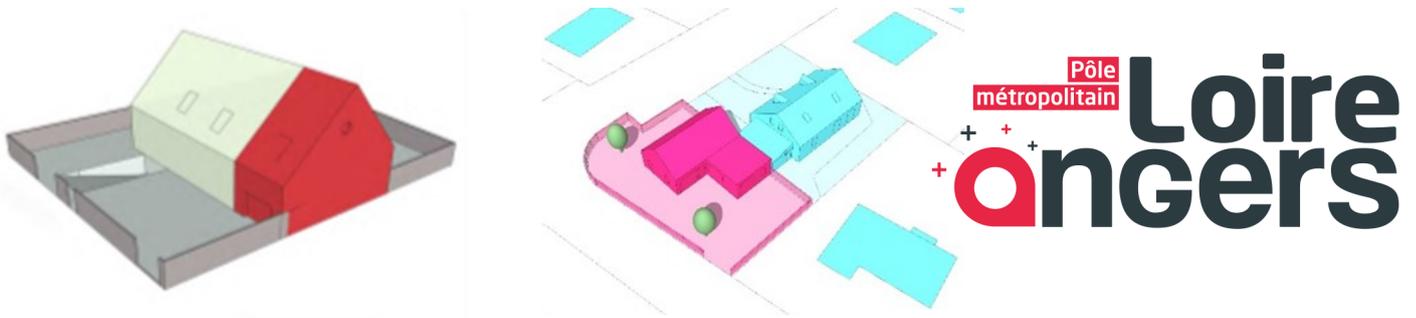
Mairie de Chalonnnes-sur-Loire (49290) - 02 41 74 10 81

GAL Loire Angers et Layon, Pôle métropolitain Loire Angers, leader@pmla.fr, 02 41 05 50 97



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE



## Accompagnement des collectivités à la densification du tissu bâti existant avec la méthode BIMBY

**Objectif du programme Leader** : Participer à la transition énergétique

### Les points forts du projet :

- Démarche innovante et inédite dans une logique de développement durable : limitation des déplacements, dynamisme des bourgs, avantages pour la collectivité et pour les propriétaires de maisons individuelles, optimisation de l'espace disponible.

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) et le Plan climat air énergie territorial (PCAET) du Pôle métropolitain Loire Angers sont deux documents stratégiques d'aménagement et de développement du territoire, portant des orientations communes. Maîtriser l'urbanisation du territoire, favoriser l'évolution des formes urbaines et lutter contre la réduction des surfaces agricoles et naturelles sont des objectifs partagés.

La démarche « BIMBY » (Build In My Back Yard) propose une stratégie complémentaire de développement des bourgs et agglomérations reposant sur le concept de densification du tissu urbain existant par la maison individuelle.

Le phénomène de division parcellaire est depuis longtemps une réalité, mais il est difficile à encadrer et, a posteriori, on constate bien souvent que des solutions simples auraient pu optimiser le projet et limiter des situations potentiellement problématiques (intimité, réseaux, accès...).

Partant du constat que les zones urbanisées constituent aujourd'hui un intéressant gisement de foncier potentiel, la valeur ajoutée apportée par la démarche BIMBY à la densification « naturelle » des bourgs et villes repose sur

le dialogue accru avec les habitants et l'accompagnement de l'initiative des propriétaires, en vue de faire converger leurs projets avec un aménagement harmonieux de la commune.

Cette démarche répond à la fois à des objectifs inscrits dans le SCoT et à ceux du PCAET, le premier visant une diminution de la consommation foncière et le second s'orientant vers une limitation de la consommation d'espaces agricoles et au rapprochement des habitants au cœur des bourgs.

### Le projet en action

- Appel à candidatures auprès des communes souhaitant bénéficier du dispositif
- Etude du potentiel territorial et positionnement des objectifs BIMBY par commune

### Perspectives

Le Pôle métropolitain impulse la démarche. Les communes partenaires pourront poursuivre par la formation d'élus ambassadeurs, le recrutement des habitants et la réalisation d'entretiens avec modélisation 3D des propriétés étudiées, l'analyse et le partage des résultats, du « coaching » individuel des habitants jusqu'à la réalisation de leur projet...

**Maître d'ouvrage** : Pôle métropolitain Loire Angers

**Calendrier de réalisation** : Novembre 2019 - juin 2020

**Localisation** : Bellevigne-en-Layon, Brissac-Loire-Aubance, Chalonnes-sur-Loire, Jarzé-Villages, Huillé-Lézigné, Loire-Authion, Marcé et Val-du-Layon

**Budget** : 30 525 €

**Subvention européenne** : 24 420 €

**Autres financeurs** : -

### Contacts

Pôle Métropolitain Loire Angers (49020) - 02 41 05 51 55  
 GAL Loire Angers et Layon, Pôle métropolitain Loire Angers,  
 leader@pmla.fr, 02 41 05 50 97



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

**L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE**



## Charte d'Aménagement et de Développement (Armature territoriale du projet de territoire et de l'offre foncière économique)

**Objectif du programme Leader** : Soutenir les études stratégiques territoriales

### Les points forts du projet :

- Anticipation des besoins du territoire sur les 15 prochaines années
- Stratégie d'aménagement en cohérence avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan Climat air Energie Territorial (PCAET) Loire Angers

La Communauté de communes Loire Layon Aubance a décidé début 2018 de se doter d'un projet de territoire afin de construire sa feuille de route pour les dix prochaines années. Un des principaux objectifs du projet de territoire est de pouvoir anticiper les besoins du territoire pour mieux répondre aux attentes de la population et de mieux adapter les politiques publiques et les outils mobilisables par l'EPCI.

Les réflexions que souhaite engager la collectivité sur une charte d'aménagement et de développement, volet territorial du projet de territoire, ont pour objectif d'inscrire les politiques communautaires d'un point de vue spatial et de partager une organisation territoriale stabilisée avec une vision du rôle de chaque commune et commune déléguée.

Cette mission a pour objectif d'aider la collectivité à construire son armature infra territoriale, en complément de l'armature territoriale de niveau SCoT en définissant le rôle de chaque commune/commune déléguée et en identifiant le rôle de chaque commune/commune déléguée et en identifiant les polarités de niveau intermédiaire.

Il s'agira également d'aider la collectivité à accompagner la dynamique économique en anticipant les besoins fonciers et immobiliers pour les quinze prochaines années.

### Le projet en action

- Accompagnement par l'AURA (Agence d'urbanisme de la région angevine)
- Travaux réalisés parallèlement et en complément des réflexions sur l'armature territoriale portées par le PMLA dans le cadre de la révision du SCoT

### Perspectives

Aide auprès des communes quant à l'aménagement du territoire, en adéquation avec le SCoT.

En l'absence de PLUi, ce projet permet d'afficher et de rendre lisible l'organisation du territoire intercommunal.

**Maître d'ouvrage** : Communauté de Communes Loire Layon Aubance (CCLA)

**Calendrier de réalisation** : de janvier à décembre 2019

**Localisation** : CCLA

**Budget** : 63 000 €

**Subvention européenne** : 20 000 €

**Autres financeurs** : Conseil régional

### Contacts

Communauté de communes Loire Layon Aubance (49170) -  
02 41 74 93 74

GAL Loire Angers et Layon, Pôle métropolitain Loire Angers,  
leader@pmla.fr, 02 41 05 50 97



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

**L'EUROPE S'ENGAGE** EN PAYS DE LA LOIRE

---

**Pôle métropolitain Loire Angers**

83 rue du Mail

BP 80011

49 020 ANGERS Cedex 02

Web : [www.pole-metropolitain-loire-angers.fr](http://www.pole-metropolitain-loire-angers.fr) Tel : 02 41 05 51 55

---